



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR4301313 - Grandvaux

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">7</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">10</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR4301313	1.3 Appellation du site Grandvaux
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 10/02/2015	

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr">www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 13/11/2007  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/06/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030852169>

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 5,90222°

**Latitude** : 46,53944°

### 2.2 Superficie totale

2023 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39126	CHAUMUSSE (LA)
39232	FORT-DU-PLASNE
39258	GRANDE-RIVIERE
39487	SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX
39494	SAINT-PIERRE

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3140</a> <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,13 (0,01 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">3150</a> <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		0,25 (0,01 %)		G	C	C	B	B
<a href="#">3160</a> <i>Lacs et mares dystrophes naturels</i>		0 (0 %)		G	C	C	B	B
<a href="#">3260</a> <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		21,2 (1 %)		P	C	C	C	C
<a href="#">5130</a> <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		2 (0,1 %)		P	D			
<a href="#">6110</a> <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	0,13 (0,01 %)		G	C	C	C	B
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		158 (7,81 %)		G	C	C	B	C
<a href="#">6230</a> <i>Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	4,95 (0,24 %)		G	C	C	C	B
<a href="#">6410</a> <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		71,8 (3,55 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">6430</a> <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin</i>		44,96 (2,22 %)		G	A	C	A	A
<a href="#">6520</a> <i>Prairies de fauche de montagne</i>		292,37 (14,45 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">7110</a> <i>Tourbières hautes actives</i>	X	9,59 (0,47 %)		G	B	C	A	B



<a href="#">7120</a> <i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>		0,58 (0,03 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">7140</a> <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		5,83 (0,29 %)		G	B	C	A	B
<a href="#">7150</a> <i>Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion</i>		0 (0 %)		G	C	C	C	B
<a href="#">7230</a> <i>Tourbières basses alcalines</i>		17,88 (0,88 %)		G	A	C	A	A
<a href="#">8120</a> <i>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)</i>		7,8 (0,39 %)		G	C	C	C	B
<a href="#">8160</a> <i>Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard</i>	X	2,27 (0,11 %)		G	C	C	C	B
<a href="#">91D0</a> <i>Tourbières boisées</i>	X	6,61 (0,33 %)		G	A	C	A	A
<a href="#">9130</a> <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		4,84 (0,24 %)		G	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1361	<a href="#">Lynx lynx</a>	p	1	10	i	P	DD	D			
P	6216	<a href="#">Hamatocaulis vernicosus</a>	p	1	100	i	P	DD	D			
I	4038	<a href="#">Lycaena helle</a>	p	1	20	i	P	DD	C	B	C	B
I	1013	<a href="#">Vertigo geyeri</a>	p	0	5	i	P	G	D			
I	1042	<a href="#">Leucorrhinia pectoralis</a>	p	2	2	i	P	DD	C	C	A	C



I	1044	<a href="#">Coenagrion mercuriale</a>	p	1	20	i	P	DD	C	C	A	C
---	------	---------------------------------------	---	---	----	---	---	----	---	---	---	---

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
F		<a href="#">Esox lucius</a>			i	P			X			X
F		<a href="#">Coregonus lavaretus</a>			i	P		X	X		X	
I		<a href="#">Coenonympha tullia</a>			i	P			X			X
I		<a href="#">Colias palaeno</a>			i	P						X
I		<a href="#">Parnassius apollo</a>			i	P	X				X	X
P		<a href="#">Cicuta virosa</a>			i	P						X
P		<a href="#">Fritillaria meleagris</a>			i	P						X
P		<a href="#">Gentiana pneumonanthe</a>			i	P						X
P		<a href="#">Gymnadenia odoratissima</a>			i	P			X			
P		<a href="#">Nuphar jurana</a>			i	P						X
P		<a href="#">Nuphar pumila</a>			i	P						X
P		<a href="#">Nuphar x spenneriana</a>				P						X



P		<a href="#">Potamogeton filiformis</a>			i	P						X
P		<a href="#">Potamogeton gramineus</a>				P						X
P		<a href="#">Ranunculus lingua</a>			i	P						X
P		<a href="#">Triglochin palustris</a>			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	4 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	36 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	35 %
N14 : Prairies améliorées	6 %
N19 : Forêts mixtes	7 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

### Autres caractéristiques du site

Secteur caractéristique du Jura français avec un paysage de pessières et hêtraies sapinières couvrant les reliefs accentués, de pelouses, prairies et marais occupant les dépressions. La partie sud du site "Nord du Grandvaux" (FR 4301314) est rattachée à ce site.

Vulnérabilité : Parmi les menaces, les points de vulnérabilités et les principaux enjeux ayant trait à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore du Grandvaux, il convient de retenir :

- un risque de modification de pratiques agricoles conduisant à l'abandon de certaines surfaces (déprise avec boisement induit) et à l'intensification d'autres secteurs,
- la nécessaire maîtrise de la qualité des eaux d'autant que le lac de l'Abbaye est utilisé pour l'alimentation en eau potable,
- d'anciens travaux sur les zones de marais, tourbières et ruisseaux.

### 4.2 Qualité et importance

Le Grandvaux, vaste étendue déprimée et marquée par l'érosion et les accumulations glaciaires, comprend un remarquable ensemble de milieux humides (lacs, tourbières et prairies humides) auxquels se juxtaposent pelouses et prairies montagnardes.

Le site présente dix zones humides d'un grand intérêt scientifique et écologique. Au sud, se localisent le lac de l'Abbaye, le petit lac et les zones humides des Perrets et des Bez, la tourbière des Mussillons, la zone humide de Chaux-des-Prés, le lac et marais des Brenets, et la Tourbière de Saint-Pierre. Dans la partie nord du site, sont situés la grande tourbière du Pont de Lemme, la source de la Lemme, le lac et la tourbière de Fort-du-Plasne et le lac à la Dame.

Parmi les habitats naturels d'intérêt communautaire rencontrés sur ces secteurs humides, on distingue plusieurs types de tourbières, correspondant chacune à un stade d'évolution du milieu.

A l'origine - il y a 18 000 ans environ - les glaciers se sont retirés de la région et ont laissé place à des cuvettes imperméabilisées remplies d'eau. Progressivement, ces plans d'eau se sont comblés et ont favorisé la formation de bas-marais alcalin, il y a 6 000 ans. Celui-ci finit par évoluer jusqu'à l'assèchement et l'installation de ligneux. Il est rare que cette tourbière bombée colonise tout le bas-marais alcalin, on parle alors de tourbière mixte. Un marais de transition très humide et riche en espèces se développe fréquemment au contact du bas-marais alcalin et du haut-marais.

Les lacs, bien souvent bordés par les précédents habitats, constituent eux aussi des milieux intéressants. Parmi eux, on distingue les eaux oligo-mésotrophes calcaires et les lacs dystrophes.

Le plus grand, le lac de l'Abbaye, d'une superficie de 80 ha occupe une dépression orientée nord-est, sud-ouest. Ses eaux oligo-mésotrophes sont de qualité biologique moyenne en raison de la nature tourbeuse des fonds et par suite d'apports excédentaires d'effluents.



Les mégaphorbiaies assurent souvent la liaison spatiale entre, d'un côté, ces zones humides telles que tourbières, marais et lacs, et de l'autre, prairies pâturées ou de fauche, et quelques bois hygrophiles, par exemple autour du Lac à la Dame.

Ces milieux humides abritent un important cortège d'espèces végétales remarquables. Parmi elles, plusieurs bénéficient d'une protection nationale ou sont protégées au niveau régional. Parmi eux, serait présent le Drepanoclade brillant, protégé au niveau européen.

Le site présente également d'autres types d'habitats d'intérêt communautaire tels que les prairies de fauche et les pelouses sèches montagnardes.

Ces différents habitats, humides ou plus secs, abritent une faune diversifiée. Parmi les insectes, deux espèces au moins sont d'intérêt communautaire : la Leucorhine à gros thorax, libellule étroitement liée aux plans d'eau oligotrophes, se métamorphose au printemps et vole, aux Douillons, en compagnie de l'Agrion hasté, autre libellule spécialiste des eaux tourbeuses. Le papillon Apollon était, en 1999, signalé sur plusieurs des pâturages du Grandvaux. Son maintien sur le secteur est à confirmer.

L'avifaune et les chiroptères dépendant directement de ces deux derniers groupes pour leur alimentation sont sans nul doute très diversifiés sur le site, mais encore mal connus. Ainsi la nidification du Martin-pêcheur demande à être confirmée.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A05.01	Elevage		I
H	A08	Fertilisation		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
M	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	90 %
Domaine communal	%





Domaine de l'état	%
-------------------	---

## 4.5 Documentation

- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- GADEN, J-L., 2007. Etude phytosociologique et cartographique des milieux ouverts du site Natura 2000 FR4301313 "Grandvaux". Ecotope Faune Flore, DIREN-FC.
- VOCCIA. M. 2009. Docob Grandvaux - FR4301313 : version validée par le comité de pilotage du 16 juin 2009. PNR Haut Jura. DIREN-FC
- BRUGEL E., 2014. Résultats des prospections de l'année 2013 concernant quatre espèces de mollusques gastéropodes remarquables : Anisus vorticulus, Vertigo angustior, Vertigo geyeri et Vertigo moulinsiana. CBNFC-ORI, 21 p.
- MORA F., KARAS F., 2008. Désignation des enjeux entomologiques et mise en évidence de zones d'intérêts. Grandvaux jurassien (39) (Rhopalocères et odonates) Tome II : fiches synthétiques de résultats Sites prioritaires. OPIE-FC
- SCHAEFFER O., 2010. Etude et cartographie de la flore et de la végétation du lac de l'Abbaye. CBN-FC, 109 p.
- Base de données CBNFC-ORI, 2013.

Lien(s) :

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	2 %
80	Parc naturel régional	100 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	ABBAYE DE GRANDVAUX A GRANDE-RIVIERE	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

Le site de Grandvaux est spécifiquement référencé dans la circulaire du 23 novembre 2004 compte-tenu des insuffisances du réseau Natura 2000 concernant plus particulièrement les lacs et mares dystrophes naturels, habitats d'intérêt communautaire. Au regard de l'insuffisance de cet habitat d'eau douce, le premier projet de périmètre élaboré en 1998 a été étendu pour inclure le lac de Fort-du-Plasne et sa tourbière ; la proposition a émané au départ de la commune de Fort-



du-Plasne qui avait déjà délibéré avant 1998 mais trop tard pour que la proposition soit retenue et transmise à l'Union européenne. Le périmètre a été sur ce secteur travaillé avec les élus, les exploitants agricoles et les chasseurs et validé par le conseil municipal.

Une concertation avec les communes concernées, menée par le Parc naturel régional du Haut-Jura, a également permis de rattacher à ce site le lac à la Dame, la grande tourbière du Pont de Lemme et la source de la Lemme.

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Etat-DREAL Franche-Comté et PNR Haut Jura

Adresse :

Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

Parc Naturel Régional du Haut-Jura, Maison du Parc du Haut-Jura

29, Le Village F-39310 Lajoux

Tel : 03 84 34 12 39 / 03 84 34 12 52 / 03 84 34 12 53 / 03 84 34 12 28

Fax : 03 84 41 24 01

Email : a-s.vincent@parc-haut-jura.fr, j.barlet@parc-haut-jura.fr, p.durlet@parc-haut-jura.fr, f.bailly-maitre@parc-haut-jura.fr

Docob réalisé